

École de criminologie
Université de Montréal

Session A-2024 à-H-2025

Plan de cours

CRI 33601/33602-F Rétroaction de stage

Vendredi/2 semaines de 8h30 à 11h30

Louis-Alexandre Lacroix
Louis.alexandre.lacroix@umontreal.ca

Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

Objectifs du cours

Globalement, les ateliers de rétroaction de stage visent à fournir à l'étudiant.e des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de futur professionnel en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration de la pratique vécue et des connaissances acquises dans le milieu ainsi que des connaissances acquises à l'École de criminologie.

Objectifs généraux

- Amener l'étudiant.e à faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et l'apprentissage pratique dans son milieu.
- À partir de l'expérience vécue dans le milieu, améliorer ses capacités d'introspection.
- Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans différents secteurs d'intervention.
- Analyser sa façon d'intervenir et le rationnel qui la sous-tend.

Objectifs spécifiques

En termes plus précis, les ateliers visent à ce que l'étudiant.e :

- Reconnaître divers enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel à travers une première expérience d'interaction avec la clientèle;
- Développe ses capacités et sa discipline d'auto-observation et de réflexion critique sur les plans individuel et professionnel;
- Développe son jugement professionnel face aux interventions réalisées et être en mesure de mieux saisir les enjeux propres au milieu de stage;
- Connaisse les orientations gouvernementales, lois, règlements, protocoles et préconisations qui s'appliquent;
- Améliore ses capacités de communication orale et écrite dans le milieu de stage, notamment avec les publics desservis et les partenaires professionnels;
- Apprenne à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle et ses capacités;
- Développe un esprit critique par rapport aux interventions cliniques, psychosociales, communautaires ou les travaux de recherches réalisés dans le milieu de stage;

Approches pédagogiques

Elle repose d'abord sur la participation active de chaque étudiant.e en partageant fréquemment l'animation avec le professeur, lequel a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension des sujets de discussion abordés.

L'atelier vise à amener le stagiaire à partager son vécu de stage principalement à partir des expériences diverses et faits d'observation relevés en milieu de stage pour mettre en commun les connaissances, les expériences et les réflexions sur différents sujets issus des présences en milieu de stage en CIUSSS/CISS (Centre Jeunesse). Ces discussions servent à alimenter la réflexion personnelle et professionnelle de chaque étudiant.e tant sur ses besoins, ses valeurs, ses motivations, ses limites et ses forces comme futur.e professionnel.le que sur le développement des connaissances. Elles permettent aussi aux étudiants.es d'apprendre à communiquer en groupe, à confronter leurs connaissances et à faire valoir leurs points de vue dans une perspective de développement des compétences professionnelles.

À partir de janvier, les cours seront divisés en deux parties : l'une permettant la rétroaction de stage et l'autre consistant en une présentation-animation faite par une équipe d'étudiants.es sur un sujet en lien avec le milieu de stage, préalablement choisi en vue d'élargir les champs de connaissance et de réflexion des participants.es à l'atelier.

Il est important pour chaque étudiant.e de tenir compte que lorsque des rencontres doivent être planifiées pour réaliser des exigences en milieu de stage, il faut qu'elles le soient à d'autres moments que le vendredi matin prévu au calendrier de cours ci-joint, lequel est un moment réservé pour l'atelier de rétroaction.

Modalités d'évaluation des apprentissages

1) Outils d'évaluation

CRI 33601

| Outil d'évaluation | Pondération | Échéance |
|---|-------------|---|
| 1. Les 5 journaux de bord réflexifs | 25% | 4 et 18 octobre 2024 1, 15 et 29 novembre 2024 |
| 2. Plan de la présentation orale | 5% | 15 novembre 2024 |
| 3. Présentation orale | 25% | Hiver 2025 |
| 4. Travail écrit (en lien avec la présentation orale) | 20% | 10 février 2025 |
| 5. Participation ¹ | 25% | 13 mars 2025 |

CRI 33602

| Outil d'évaluation | Pondération | Échéance |
|-------------------------------|-------------|--|
| 1. Rapport mi-stage | 10% | À remettre 3 jours avant la rencontre de mi-stage ou le 13 décembre 2024 |
| 2. Évaluation de fin de stage | 70% | Trois jours avant la rencontre avec votre superviseur.e. 13 mars 2025 |
| 3. Rapport de fin de stage | 20% | Trois jours avant la rencontre avec votre superviseur.e. 13 mars 2025 |

¹ Les critères de participation ainsi que les indicateurs sont présentés à la fin du document.

2) Consignes et critères d'évaluation des travaux

2.1) Le journal de bord réflexif (5 journaux X 5% = 25%)

Consignes: En relation avec son milieu de stage, compléter aux deux semaines le journal de bord réflexif à partir d'une situation issue de son expérience de stage et survenue au cours de cette période. Le modèle de journal de bord réflexif est déposé sur Studium.

Le journal de bord est remis à l'enseignant à chaque cours de rétroaction de stage, à compter du 4 octobre et ce, jusqu'au 29 novembre 2024. Le contenu des journaux pourra servir à l'occasion à l'animation des ateliers de rétroaction. Il y a un maximum de 2,000 mots pour l'ensemble du journal (questions incluses). Écriture Arial 11 ou TNR 12, interlignes 1.5. Pas de page de présentation nécessaire - seulement ne pas oublier d'inscrire votre nom à l'espace indiqué. Pénalité de 0.2 point pour le français applicable.

Critères d'évaluation:

- *Les consignes ont été respectées - 1 point*
- *La situation clinique ciblée est pertinente et rapportée de façon juste et cohérente - 2 points*
- *L'étudiant.e démontre une capacité d'auto-observation critique sur les plans individuels et professionnels en regard à la situation ciblée- 2 points*

2.2) Plan de la présentation orale (5%)

Consignes: Les étudiants.es se regroupent en équipe de 2 afin de préparer un plan de la présentation orale prévue à l'hiver 2025. En se basant sur la grille d'évaluation de la présentation orale, est présenté un sujet ou une problématique, le déroulement prévu ainsi que 4 sources identifiées pour les références. Le plan est présenté sur une page, avec page titre. Il est remis sur Studium ou par courriel le 15 novembre 2024.

Critères d'évaluation:

- *Les consignes ont été respectées - 1 point*
- *Les sources sont variées et pertinentes - 1 point*
- *Le plan est réaliste et réalisé avec rigueur- 3 points*

2.3) Présentation orale (25%)

Consignes: Les équipes préparent une présentation orale dont la durée maximale est de 45 minutes. L'ordre des présentations est déterminé au hasard le 13 décembre 2024. La grille d'évaluation ci-jointe permet de cerner les éléments à inclure.

Critères d'évaluation:

| LES CRITÈRES D'ÉVALUATION | Exceptionnel 100 – 95% | Excellent 94 – 90% | Très bien 89 – 80% | Bien 79 – 70% | Passable 69 – 60% | Insuffisant 59% et moins |
|---|---------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|----------------------|-----------------------------|
| PRÉSENTATION ORALE - 70 % | | | | | | |
| Le sujet choisi est pertinent et a été présenté avec originalité | 15 – 14.2 | 14.1-13.5 | 13.4-12 | 11.9-10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| L'exposé oral est structuré et cohérent | 15 – 14.2 | 14.1-13.5 | 13.4-12 | 11.9-10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Des liens entre le sujet et la pratique professionnelle sont présentés | 15 – 14.2 | 14.1-13.5 | 13.4-12 | 11.9-10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Des exemples entre le sujet les milieux de stages sont inclus | 15 – 14.2 | 14.1-13.5 | 13.4-12 | 11.9-10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Rigueur de recherche : Les notions présentées sont appuyées sur des sources valides et variées | 10-9.5 | 9.4 – 9 | 8.9-8 | 7.9-7 | 6.9-6 | 5.9-0 |
| ANIMATION - 30 % | | | | | | |
| L'équipe a bien géré son temps et chaque membre s'exprime équitablement. | 10-9.5 | 9.4 – 9 | 8.9-8 | 7.9-7 | 6.9-6 | 5.9-0 |
| Le soutien visuel présenté était créatif et intéressant. L'équipe a suscité l'intérêt du groupe | 10-9.5 | 9.4 – 9 | 8.9-8 | 7.9-7 | 6.9-6 | 5.9-0 |
| Gestion du groupe : L'équipe s'assure de faire respecter les règles et suscite la participation | 10-9.5 | 9.4 – 9 | 8.9-8 | 7.9-7 | 6.9-6 | 5.9-0 |

- La note en pourcentage est ramenée à 25% de la note finale.

2.4) Travail écrit (20%)

Consignes: Chaque équipe remet un résumé synthèse de leur présentation orale. Le document est rédigé en Arial 11 ou TNR 12, 1.5 interligne. Le texte comprend un maximum de 3,000 mots soit environ 7 pages, excluant la page de présentation, la bibliographie et, au besoin, des annexes. La présente grille d'évaluation vous guidera dans la préparation du travail:

Critères d'évaluation:

| LES CRITÈRES D'ÉVALUATION | Exceptionnel 100 – 95% | Excellent 94 – 90% | Très bien 89 – 80% | Bien 79 – 70% | Passable 69 – 60% | Insuffisant 59% et moins |
|---|------------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------------------|
| TRAVAIL ÉCRIT | | | | | | |
| Le texte est structuré et cohérent | 15 – 14.2 | 14.1- 13.5 | 13.4- 12 | 11.9- 10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Les étudiants.es démontrent un esprit de synthèse (le sujet est bien résumé) | 15 – 14.2 | 14.1- 13.5 | 13.4- 12 | 11.9- 10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Les étudiants.es identifient l'intérêt porté pour le sujet | 15 – 14.2 | 14.1- 13.5 | 13.4- 12 | 11.9- 10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Les étudiants.es identifient les principaux apprentissages réalisés pendant la réalisation de la présentation orale | 20 – 19 | 18,9- 18 | 17,9- 16 | 15.9 – 14 | 13,9- 12 | 11.9 – 0 |
| Les étudiants.es apportent un regard critique sur le sujet | 15 – 14.2 | 14.1- 13.5 | 13.4- 12 | 11.9- 10.5 | 10.4-9 | 8.9 – 0 |
| Les étudiants.es résument la démarche d'équipe au travers le projet (équité dans la répartition des tâches, rôle de chacun dans la production de la présentation orale et du présent travail écrit) | 10-9.5 | 9.4 – 9 | 8.9-8 | 7.9-7 | 6.9-6 | 5.9-0 |
| Les consignes sont respectées. | 10-9.5 | 9.4 – 9 | 8.9-8 | 7.9-7 | 6.9-6 | 5.9-0 |

- La note en pourcentage est ramenée à 20% de la note finale

2.5) La participation (25%)

Consignes: L'enseignant est décisionnel en regard de la note finale. La grille est déposée sur Studium le 10 mars 2025.

Critères d'évaluation:

| CRITÈRES | INDICATEURS |
|---------------------|--|
| Présence | Assiduité et ponctualité. Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: |
| Contribution | <ul style="list-style-type: none"> · Soulève des questions pertinentes; · Émet des opinions; · Soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences. Démontre du respect envers les autres participants, Démontre de la tolérance aux différences, |
| Attitude | Respecte la confidentialité, Manifeste une préoccupation éthique, Manifeste de l'autocritique. |
| Écoute | Manifeste une écoute active des autres participants. Questionne, |
| Interaction | Reçoit les critiques et y réagit positivement, Mets en commun les idées, Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe. |

2.6 Le rapport de mi-stage (10% de CRI 33602)

À la mi-stage, les étudiants.es doivent remettre au/à la chargé.e de cours un court rapport qui vise à faire le point sur le déroulement du stage et évaluer si les objectifs pédagogiques fixés au départ seront atteints ou non à la fin du stage et les réajuster si nécessaire. Le contenu de ce rapport est abordé dans le Cahier du stagiaire.

Un brouillon du rapport est remis préalablement à la rencontre prévue en milieu de stage entre l'enseignant, l'étudiant et son superviseur. Une note de 10% est attribuée au rapport mi-stage (entre 5 et 10 pages maximum). La copie finale du rapport de mi-stage est remis au plus tard par l'étudiant(e) au/à la chargé.e de cours le 13 décembre 2024.

NB : Pour préparer la rencontre de mi-stage, la grille d'évaluation du cahier de stagiaire est complétée individuellement par le stagiaire et par le superviseur-terrain. Puis, le résultat est partagé entre eux avant la rencontre mi-stage et sera repris lors de la visite mi-stage. Consulter le Cahier du stagiaire pour connaître les modalités d'évaluation du stage.

2.7) L'évaluation de stage (70% de CRI 33602)

La période de stage comptabilise 75 jours dans le milieu de stage et ce à raison de 3 jours/semaine soit environ 21 heures par semaine. Les ententes quant à l'horaire sont discutées et entendues entre superviseurs et stagiaires.

L'évaluation du stage compte pour 70% de la note finale du cours de stage. Le guide d'évaluation sert d'instrument principal pour cerner l'atteinte des objectifs que l'École de Criminologie juge essentielle dans la formation des étudiants – assurez-vous d'utiliser la dernière version du cahier de stage considérant que celui-ci a été modifié de nombreuses fois. L'évaluation se fera dans le cadre d'une rencontre étudiant / superviseur / professeur de stage par le biais 1) de mises en situation visant à vérifier la connaissance et la compréhension de l'étudiant de son milieu de stage 2) le degré d'atteinte des objectifs de stage par l'appréciation des différents acquis faits par l'étudiant en période de stage (compétence clinique, attitudes professionnelles, comportement en milieu de stage, etc.) et cela par les commentaires recueillis auprès du superviseur.

NB : Pour préparer la rencontre de fin de stage, la grille d'évaluation doit à nouveau être complétée individuellement par le stagiaire et par le superviseur-terrain puis le résultat est partagé entre eux avant la rencontre d'évaluation incluant le professeur de stage.

2.8) Le rapport de fin de stage (20% de CRI 33602)

Le rapport de fin de stage est remis par l'étudiant(e) et au/à la chargé.e de cours le 17 mars 2025. Ce rapport compte pour 20% de la note globale du cours CRI 33602. Le contenu de ce document écrit correspond au canevas présenté dans la dernière version du Cahier du stagiaire (entre 5 et 10 pages maximum).

3. Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

| Grille de conversion des pourcentages | | | |
|---------------------------------------|----------------|-----------|-------------|
| Points | Note littérale | Valeur | Pourcentage |
| 4,3 | A+ | Excellent | 90 |
| 4 | A | | 85 |
| 3,7 | A- | | 80 |
| 3,3 | B+ | Très bon | 77 |
| 3 | B | | 73 |
| 2,7 | B- | | 70 |
| 2,3 | C+ | Bon | 65 |
| 2 | C | | 60 |
| 1,7 | C- | | 57 |
| 1,3 | D+ | Passable | 54 |
| 1 | D | | 50 |
| 0 | E | Échec | -de 50 |

Déroulement du cours

| <i>Semaine/Date</i> | <i>Thèmes/Contenus/Activités</i> | <i>Explications/précisions</i> |
|---------------------------------------|---|---|
| <i>Cours 1</i> <i>6 septembre</i> | Présentations de l'enseignante et du plan de cours; Retour sur la démarche de stage et sur le Cahier du stagiaire. | En présence. |
| <i>Cours 2</i> <i>13 septembre</i> | La santé psychologique au travail Rétroaction de stage. | En présence. |
| <i>Cours 3</i> <i>4 octobre</i> | Analyses cliniques de cas Rétroaction de stage. | En présence. Remise du journal réflexif 1. Cibler un outil/ activité clinique à présenter pour le prochain cours. |
| <i>Cours 4</i> <i>18 octobre</i> | Les activités et outils cliniques de mon milieu; Rétroaction de stage. | En présence. Remise du journal réflexif 2. |
| <i>Cours 5</i> <i>1 novembre</i> | Le plan d'intervention - rappel des notions et défis à la pratique. Rétroaction de stage. | En présence. Remise du journal réflexif 3. |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| <i>Cours 6</i> <i>15 novembre</i> | Conférence : Les « do et don't » au tribunal Rétroaction de stage. | En présence. Remise du journal réflexif 4. **Réfléchir à son équipe de travail pour l'oral. |
| <i>Cours 7</i> <i>29 novembre</i> | L'exposition aux conflits sévères de séparation; Rétroaction de stage. | En présence. Remise du journal réflexif 5. Remise du plan de la présentation orale en classe ou via Studium, 2 au 6 décembre : début des évaluations de mi-stage dans les milieux. Prévoir la remise du rapport de mi-stage ou les grandes lignes avant la rencontre. |
| <i>Cours 8</i> <i>13 décembre</i> | Sujet à déterminer avec les étudiants ; | En présence. Détermination de l'ordre de présentation des différentes équipes dans le cadre des présentations orales. Remise de rapport de stage le 13 décembre |
| <i>Cours 9</i> <i>10 janvier</i> | Présentation orale équipe A Rétroaction | En présence. |
| <i>Cours 10</i> <i>24 janvier</i> | Présentation orale équipe B Rétroaction | En présence. |
| <i>Cours 11</i> <i>7 février</i> | Présentation orale équipe C et équipe D Rétroaction | En présence. Remise des travaux écrit en lien avec la présentation orale. |
| <i>Cours 12</i> <i>21 février</i> | Présentation orale équipe E Rétroaction | En présence. <i>Début des évaluations de fin de stage dans les milieux (fin février-début mars). Je souhaite avoir les grandes lignes de votre rapport de fin de stage avant la rencontre.</i> |
| <i>Cours 13</i> <i>7 mars</i> | Présentation orale équipe F Bilan et conclusion des ateliers de stage | En présence. Remise de l'autoévaluation de la participation. Remise du bilan du stage le jour même. |

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Bédard, J., Famille en détresse sociale. Repères d'action. Tome II. L'intervention communautaire. Édition Anne Siguier, 1999.

Centres jeunesse de Montréal, Direction des services spécialisés et des services offerts aux jeunes contrevenants. *Guide de soutien à la pratique : la réadaptation avec hébergement continu/LSJPA*. Centres jeunesse de Montréal, Mars 2009.

Centres jeunesse de Montréal, Direction des services spécialisés et des services offerts aux jeunes contrevenants. *Processus clinique intégré volet LSJPA « Des valeurs traduites en actions »*. Centres jeunesse de Montréal, Février 2014.

Centres jeunesse de Montréal, Direction des services spécialisés et des services offerts aux jeunes contrevenants. *Guide de soutien à la pratique : Les balises entourant l'expertise prédécisionnelle*. Centres jeunesse de Montréal, Mars 2009.

Centres jeunesse de Montréal, Coordination du développement des programmes et de la pratique professionnelle, Direction des services professionnels et affaires universitaires. *Cadre de référence sur l'intervention clinique destinée aux enfants 0-5 ans et à leurs parents*. Centres jeunesse de Montréal, Juin 2008.

Centres jeunesse de Montréal, Coordination du développement des programmes et de la pratique professionnelle, Direction des services professionnels et affaires universitaires. *Cadre de référence sur l'intervention clinique destinée aux enfants 6-11 ans et à leurs parents admis ou inscrits au CJM-IU*. Centres jeunesse de Montréal, Novembre 2005.

Centres jeunesse de Montréal, Coordination du développement des programmes et de la pratique professionnelle, Direction des services professionnels et affaires universitaires. *Cadre de référence sur l'intervention clinique destinée aux jeunes 12 à 18 ans et à leurs parents (volets LSSS et LPJ)*. Centres jeunesse de Montréal, Juin 2011.

Chamberland, C. (1998). *L'approche milieu dans les Centres Jeunesse de Montréal: vers une nouvelle culture de l'intervention*. Défi Jeunesse, vol IV, no 3, pp 3-15.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Manuel de référence sur la L.P.J., Gouvernement du Québec 2010

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.